

U Zone urbaine mixte : habitat et activités économiques, services, équipements compatibles avec l'habitat.

Uoap Secteur de la zone U soumis à des OAP.

UA Zone urbaine à caractère patrimonial

UL Zone urbaine à vocation de loisirs

ZONES A URBANISER

1AU Zone à urbaniser dans le respect des conditions définies par les orientations d'aménagement et de programmation et le règlement.
Vocation principale d'habitat.

1AUL Secteur de la zone 1AU à vocation de loisirs.

ZONES AGRICOLES

A Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

Ac Secteur de la zone A en lien avec le périmètre de captage.

Ap Secteur de la zone A ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

N Zone, équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels.

Nc Secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol, dans lequel les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur de ces ressources naturelles sont autorisées.

Cheminement piéton

Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Site à intérêt archéologique,ancienne voie romaine.

Emplacements réservés

Eléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

🖊 😾 Eléments bâti du paysage à préserver.

Milieux humides (IAD, EPTB, Sigogne)

Zones humides (IAD, Sciences Environnement)

Bois, haie, bosquet, ripisylves, alignement d'arbres à conserver.

Mares (CEN, IAD)

Risques et nuisances repérés au titre de l'article R*151-34 1) :

Secteurs soumis à l'aléa inondation : zone bleu clair à rouge. (PPRI du Doubs)

Secteurs soumis à l'aléa effondrement : zone de moyenne densité d'indices (source : atlas des secteurs à risque de mouvement de terrain de 2012).

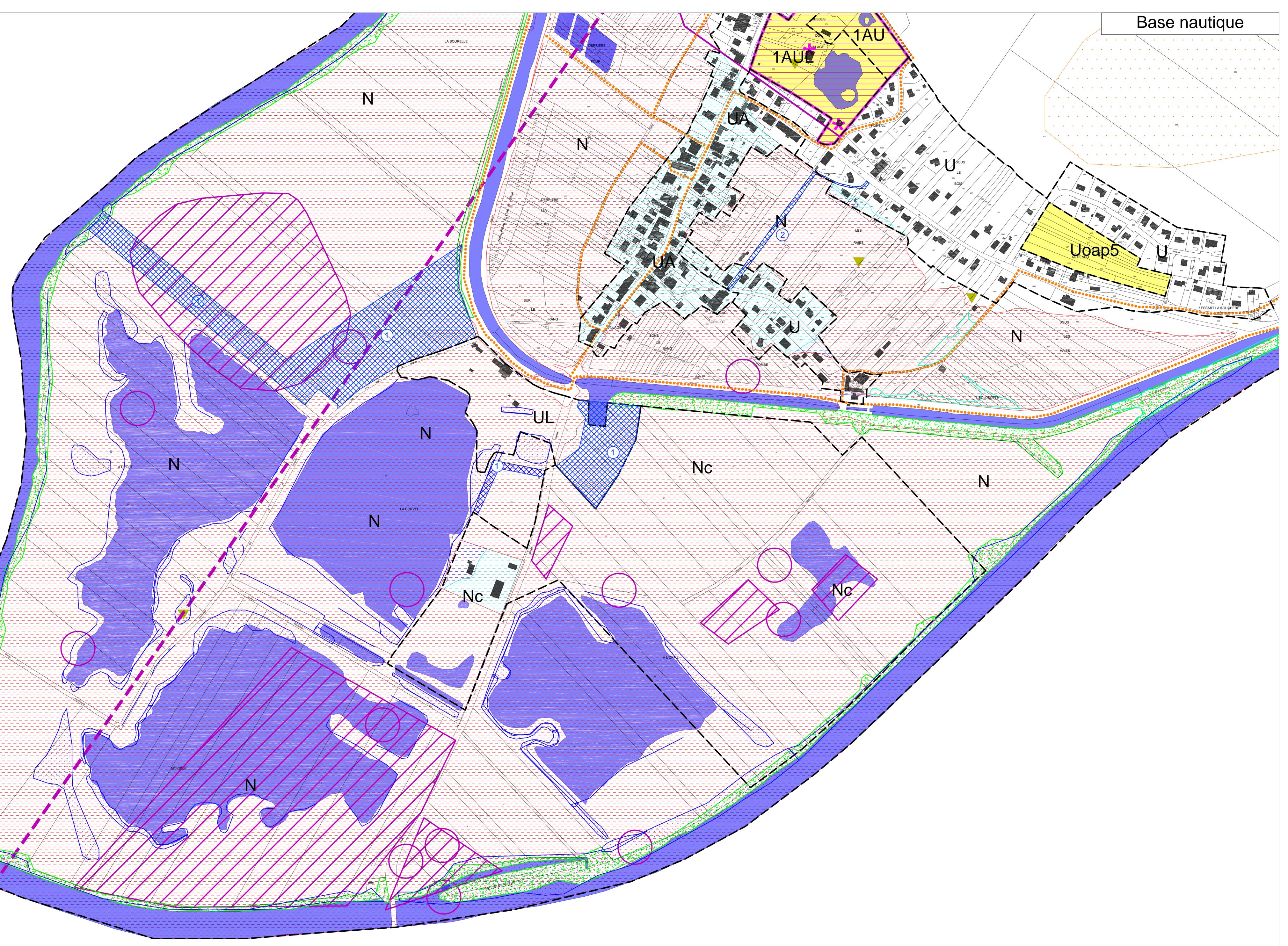
Indices d'affaissement/effondrement (source : atlas des secteurs à risque de mouvement de terrain 2012) :

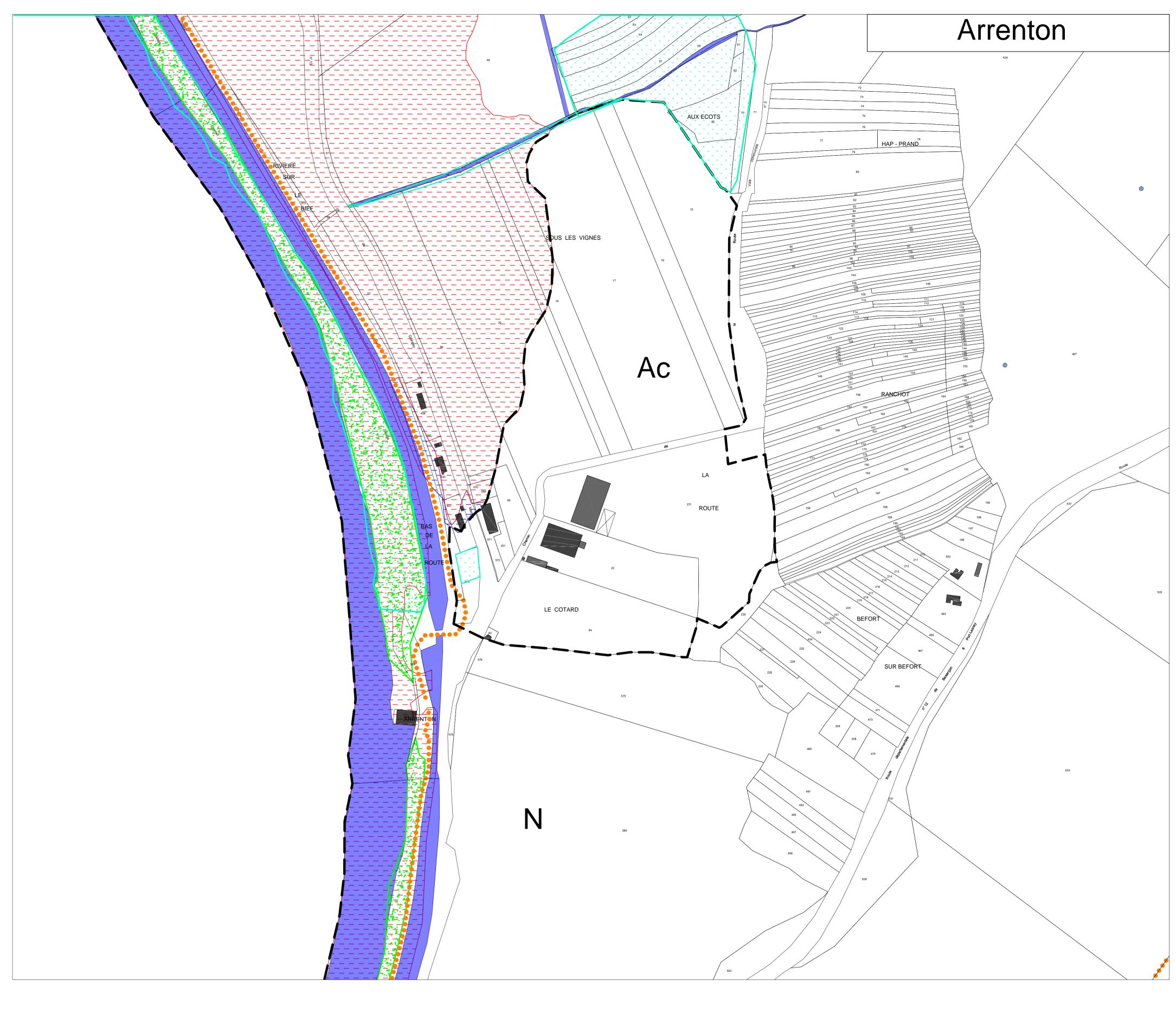
Gouffre, perte

Zones soumises à l'aléa glissement (Atlas Mouvement de terrain)

Aléas forts (constructions interdites)

Aléas moyens (constructions autorisées sous conditions)





LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Parcelles concernées	Superficie (m²)	Superficie Totale (m²
1	Projet de base nautique	Grand Besançon Métropole	Parcelle n°1	15549	68092
			Parcelle n°2	3504	
			Parcelle n°3	2088	
			Parcelle n°4	13354	
			Parcelle n°14	5774	
			Parcelle n°17	1454	
			Parcelle n°18	257	
			Parcelle n°30	16040	
			Parcelle n°46	2620	
			Parcelle n°47	2481	
			Parcelle n°53	1944	
			Chemin d'exploitation n°3	3027	
2	Création de chemin piéton	Commune d'Osselle-Routelle	Parcelles n°823/1038	1949	1949
3	Extension de la sation d'épuration	Grand Besançon Métropole	Parcelle n°77	1039	1039
4	Création de voirie	Commune d'Osselle-Routelle	Parcelle n°38/39	355	355